

DÉODATIENS

COVID-19 :
LA VILLE MOBILISÉE



MESURES DE CONFINEMENT



Est-ce que je peux me déplacer ?

Pour que le coronavirus COVID-19 arrête de s'étendre, de nombreux pays, comme la France, ont pris des mesures très strictes : fermeture des écoles, interdiction de sortir sauf pour faire ses courses et se soigner, interdiction de se regrouper, etc. En application de l'état d'urgence sanitaire, les déplacements sont interdits sauf dans les cas suivants et uniquement à condition d'être munis d'une attestation :



pour me rendre à mon lieu de travail et en revenir

si le télétravail est impossible



pour faire des achats de première nécessité dans les commerces de proximité autorisés **ou de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle**



pour faire de l'exercice physique ou promener mon chien seul et une fois par jour une heure maximum dans un rayon d'1 km autour de chez moi



pour consulter un professionnel de santé pour une urgence ou une consultation ne pouvant être assurée à distance ou ne pouvant être différée (affection de longue durée...).



pour la garde de mes enfants ou pour motif familial impérieux



pour aider des personnes vulnérables



sur convocation judiciaire / administrative ou pour participer à des missions d'intérêt général sur demande de l'autorité administrative



Tous les autres déplacements sont interdits

1 sortie = 1 attestation

Pour chaque déplacement, une attestation de déplacement dérogatoire doit être renseignée et signée le jour même du déplacement. Cette attestation n'est donc valable qu'une fois et doit être renouvelée au besoin.

Il existe deux documents différents permettant de se déplacer :

- **l'attestation de déplacement dérogatoire**, qui est un document papier à usage unique signé par la personne qui en fait usage. Elle peut être au choix imprimée ou rédigée sur papier libre selon le modèle téléchargeable en ligne (www.gouvernement.fr/info-coronavirus). Elle doit être renseignée à l'aide d'un stylo à encre indélébile. Vous pouvez aussi renseigner le formulaire en ligne et créer votre QRcode à télécharger sur votre smartphone et à présenter lors d'un contrôle (<https://media.interieur.gouv.fr/deplacement-covid-19>).
- **le justificatif de déplacement professionnel** est un document papier renseigné et signé par l'employeur à validité permanente. Cette attestation doit être utilisée lors des déplacements domicile-travail et lors des déplacements professionnels. Pour les travailleurs non-salariés, il convient de remplir à chaque déplacement une attestation de déplacement dérogatoire en cochant la première case.

Si vous ne respectez pas cette obligation, vous vous exposez à une amende forfaitaire de 135 euros (qui peut être majorée à 375 euros). En cas de récidive de cette violation (pour deux violations en 15 jours), l'amende est de 200 euros (qui peut être majorée à 450 euros) et devient un délit puni de 6 mois d'emprisonnement et de 3750 euros d'amende en cas de récidive de plus de 3 fois dans un délai de 30 jours.

Violences sur les enfants 119
allo119.gouv.fr

Violences conjugales 3919
internet.arretonslesviolences.gouv.fr



Chères Déodatiennes, chers Déodatiens,

Le monde traverse une crise sanitaire d'ampleur historique. La France n'est pas épargnée. Le Grand Est est en première ligne. Les Vosges sont durement frappées. Nombre de familles sont inquiètes ou endeuillées.

Les premiers combattants de cette guerre-là sont nos soignants, dans les hôpitaux, les maisons de retraite, les établissements médico-sociaux, les services de soins à domicile. Comme aux médecins et infirmiers libéraux, aux ambulanciers et aux pharmaciens, nous leur devons une infinie reconnaissance.

La Ville et l'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges ont cherché à les aider en suscitant et organisant un grand élan de solidarité. Nous avons dû, par ailleurs, réorganiser toutes nos pratiques afin d'assurer les services essentiels à la vie collective.

Mais c'est avant tout un message d'espoir que je veux vous lancer aujourd'hui. Oui, la crise économique qui suivra sera violente. Oui, nos vies seront durablement bouleversées par le retour d'un refoulé qui a pour nom la maladie ou la mort.

Mais comme vous, j'ai confiance en l'Humanité. J'observe que les difficultés ont fait naître des élans de générosité inimaginables auparavant. Je veux croire que nous n'oublierons jamais cette simple leçon de l'épreuve épidémique : c'est ensemble, et ensemble seulement, que nous sommes forts.

En attendant de pouvoir goûter à nouveau un jour aux joies de la vie en société, tenons bon, chacun dans nos foyers !

Fidèlement
Votre Maire,
David Valence



P.14



P.10



P.8



P.6



P.7

SOMMAIRE

- 4 Le coronavirus c'est quoi ?
- 6 Maintien des services publics
- 8 La police municipale sur tous les fronts
- 10 Solidarité avec les soignants
- 12 Solidarité avec les plus vulnérables
- 14 Solidarité avec les entreprises

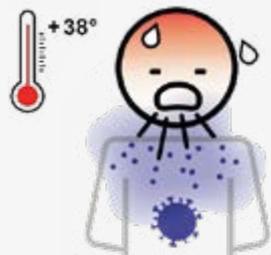
Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Réalisation : Service communication
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51
www.saint-die.eu
[facebook.com/ville.saintdiedesvosges](https://www.facebook.com/ville.saintdiedesvosges)
 Le trois minutes

POUR COMPRENDRE

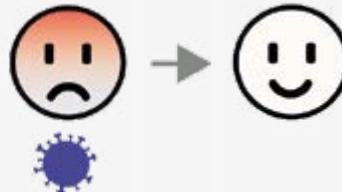
Le coronavirus c'est quoi ?



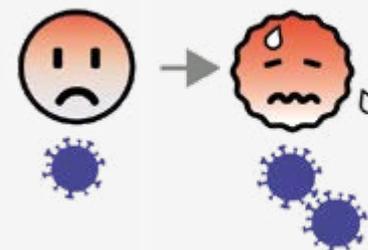
Le coronavirus est un virus. Il donne une nouvelle maladie qu'on appelle le COVID-19.



Cette maladie donne surtout : toux, fièvre et difficultés à respirer.

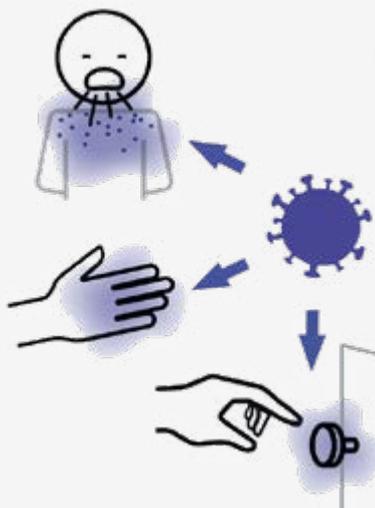


Le plus souvent, cette maladie n'est pas grave et on en guérit facilement.



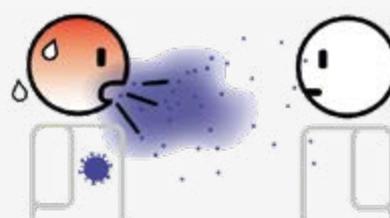
Mais parfois elle peut être grave. Surtout pour les personnes âgées et les personnes fragiles qui ont déjà une autre maladie.

Comment s'attrape le coronavirus ?



Ce virus se trouve :

- dans les postillons,
- la salive,
- sur les mains
- sur les objets touchés par une personne qui a le coronavirus.



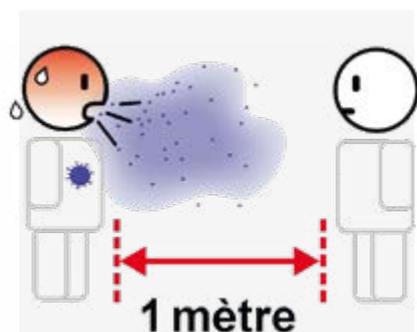
On peut l'attraper très facilement quand on est près d'une personne infectée qui parle ou qui tousse, ou quand on touche des objets où il y a des postillons.



Attention
On peut avoir le coronavirus sans avoir de signe de maladie. Mais on peut quand même transmettre le virus. C'est pour ça qu'il faut rester éloigné des autres personnes, même si on se sent en forme.

POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Les gestes barrières



Restez chez vous ou isolé. Toujours à plus d'1 mètre des autres personnes.



Ne vous serrez pas la main et ne faites pas la bise.



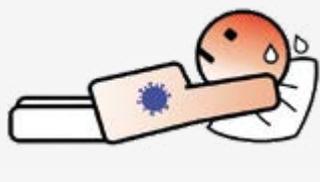
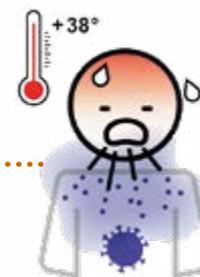
Toussez ou éternuez dans un mouchoir en papier ou dans votre coude.



Lavez-vous les mains très souvent avec du savon ou du gel désinfectant.

POUR SE SOIGNER

Si vous avez de la toux et de la fièvre

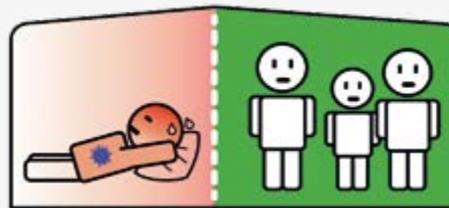


Reposez-vous.



Appelez un professionnel de santé si besoin.

N'allez pas directement chez le médecin, à l'hôpital ou aux urgences.



Pendant environ 2 semaines. Ne sortez pas. N'allez pas voir votre famille ou d'autres personnes.

Si vous vivez avec d'autres personnes : si possible restez loin des autres pour les protéger pendant la journée, pendant le repas, et dormez seul.



Ne partagez pas les objets de tous les jours : couverts, assiette, serviette, savon, téléphone, etc.



Lavez-vous les mains très souvent, avec du savon ou du gel désinfectant. Ne mettez pas les doigts sur le visage (bouche, nez, yeux).

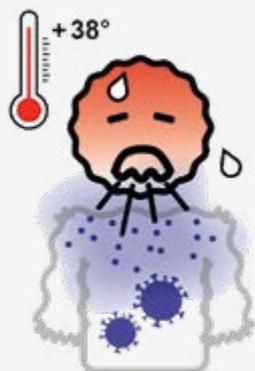


Lavez bien et désinfectez les surfaces comme : poignées de porte, robinets, toilettes, etc.



En général, la maladie guérit avec du repos.

Si les symptômes s'aggravent



Si vous avez de la toux, de la fièvre et des difficultés à respirer ou que vous êtes essoufflé



Appelez le 15 ou le 114 (pour les sourds et les malentendants)

VOUS AVEZ DES QUESTIONS SUR LE CORONAVIRUS ?



gouvernement.fr/info-coronavirus



0 800 130 000 (appel gratuit)



Assurer le service public pendant la crise

Dès le début de la crise, la Ville a fait de la continuité des services publics une priorité. Un impératif qu'il fallait mettre en cohérence avec les directives nationales de lutte contre la propagation du virus afin de protéger les agents et les habitants. Voilà le rôle de la cellule Plan de Continuité de l'Activité (PCA).

Communication aux habitants ; conditions d'accueil téléphonique ; appui aux personnels soignants ; appui au monde économique ; services publics indispensables... Les grandes feuilles blanches rapidement noircies qui tapissent les murs de la salle de réunions servent de fil rouge à la cellule PCA au sein de laquelle sont mobilisés, par roulement, les cadres de la collectivité depuis le début de la crise. Protéger les agents présents, qu'ils soient soignants, policiers, de l'état civil, des services techniques ou encore dédiés à la petite enfance, mais aussi protéger les habitants en fermant les lieux publics (lire page suivante) étaient à concilier avec une écoute, une disponibilité, une efficacité et une

réactivité nécessaires des personnels municipaux envers la population. Municipaux, mais pas seulement, puisqu'un panel de services publics sont aujourd'hui entrés dans le giron de la Communauté d'Agglomération : transports urbains, ramassage des ordures ménagères, collecte des sacs jaunes, l'eau et l'assainissement... Autant de missions toujours assurées, en totalité, différemment ou partiellement.

Véritable porte d'entrée des habitants vers les services de la mairie, l'accueil de l'hôtel de ville. Le rideau est baissé depuis près d'un mois certes, mais à l'intérieur, ça n'arrête pas ! Par roulement, les hôtes assurent les permanences téléphoniques et

répondent à toutes les questions ou orientent vers les services compétents quand la demande est plus technique : accessibilité des déchetteries, sacs jaunes, service gratuit de courses alimentaires, cartes de bus, possibilité d'avoir des masques, démarches pour acheter auprès des commerçants du marché... mais aussi horaires d'ouverture des bureaux de poste ou encore possibilité ou non d'honorer un rendez-vous chez l'ophtalmo ! La mairie, plaque tournante du service public tout au long de l'année, mais encore davantage en temps de crise.

Missions réduites mais capitales au service de l'état civil

Les missions du service de l'état civil sont notamment l'enregistrement des naissances, des mariages et des décès, l'organisation du recensement ou des élections, la délivrance des titres d'identité... Depuis le 17 mars cependant, le champ d'action a été considérablement restreint et les agents présents sur site ne traitent que les actes déposés par les pompes funèbres, l'enregistrement, en lien avec le vaguemestre du centre hospitalier déodatien, des naissances et quelques reconnaissances de paternité, de manière exceptionnelle. Le tout dans le respect total des consignes de sécurité : masques, gants et distance de sécurité.

Les personnels travaillent en lien avec l'équipe des cimetières. Ces sites ne sont accessibles qu'aux quelques personnes qui peuvent assister à des obsèques et aux entreprises amenées à intervenir dans le cadre de ces mêmes obsèques. Des conditions très difficiles pour les proches des défunts, mais absolument nécessaires pour les préserver du risque de propagation du virus COVID-19.

Pour toute question relative à ce sujet ou un autre (mariages programmés, dates d'échéance et renouvellement des concessions, suivi des factures...), une permanence téléphonique est assurée au 03 29 52 66 73.



Les écrans de la culture

Si les structures culturelles sont toutes fermées, confinement oblige, pour autant rien n'est arrêté. Chacune, à sa façon, propose des solutions.

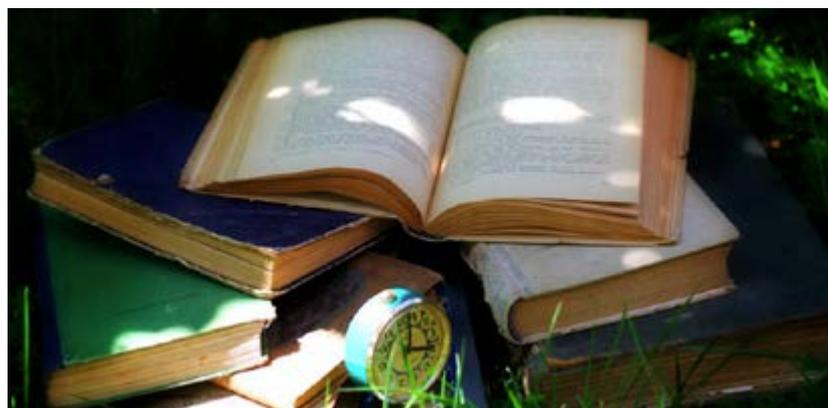


Pour le Conservatoire, tous sites Agglo, cours en visio, enregistrements échangés et corrigés par les profs, jeux musicaux, tutos, vidéos d'élèves mises en ligne sur la page FB, ceux qui le souhaitent participent à l'appel en musique à 20 h à destination du

personnel soignant. Ceux qui jouent dans l'Orchestre Symphonique ou d'Harmonie collaborent au projet «Cartographie du cœur» de Pierre Thilloy, joueront un «fragment» pour orchestres confinés. Des liens de concerts, de spectacles, des vidéos musicales sont postés sur la page facebook du Conservatoire Olivier-Douchain.

Côté médiathèques, des accès libres sont proposés pour tous, même non inscrits à une médiathèque à La mallette numérique <https://mdvosges.mediathèques.fr/> qui propose films, musique, cours, rattrapage scolaire, yoga, méditation, code de la route, apprentissage de langues, presse, livres et à Limédia <https://mosaique.limedia.fr/> plus axé sur les livres et la presse. D'autres propositions culturelles sur <https://www.facebook.com/mediathequestdie/>

Le Musée Pierre-Noël propose, lui, des ressources multimédia, des zooms sur des artistes et des œuvres issues de son fonds, des ateliers manuels, des idées ludiques et participatives mais aussi des initiatives artistiques diffusées par ses partenaires et d'autres acteurs culturels (échelle locale et nationale) afin de faire rayonner l'engagement de tous en cette période particulière à retrouver sur la page facebook du musée Pierre-Noël. D'autre part, l'ensemble des œuvres qui ne sont pas présentées au public est stocké dans les réserves auxquelles vous n'avez pas accès. Via le compte Instagram du musée, vous allez pouvoir découvrir des paysages enneigés, des estampes colorées et autres ou en apprendre plus sur un artiste ou une technique artistique et découvrir les initiatives en ligne d'autres établissements culturels.

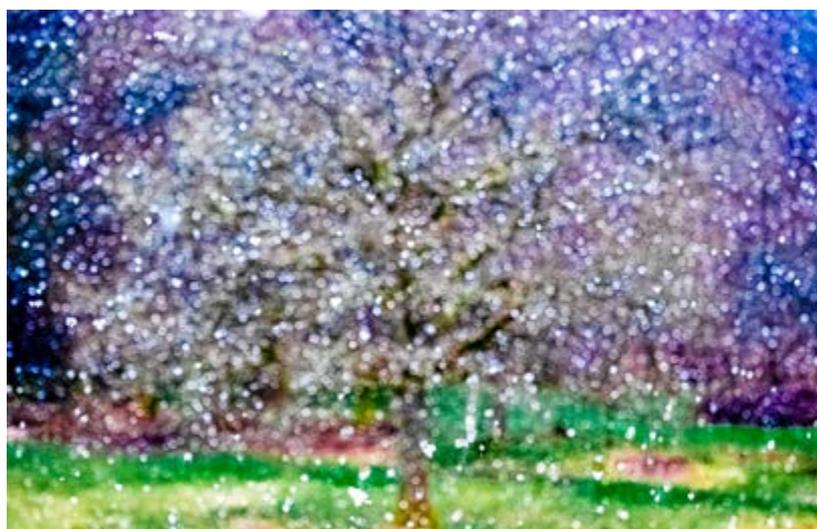


L'art toujours !

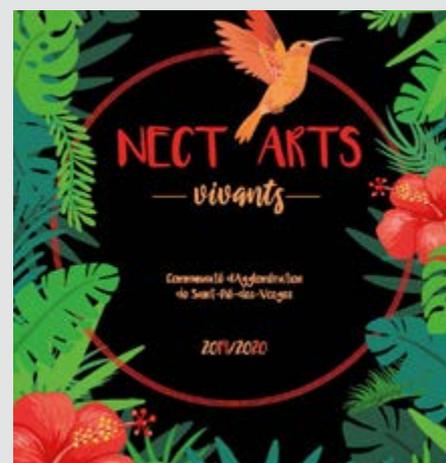
L'Espace des Arts Plastiques Cepagrap n'est pas en reste. Les échanges entre les élèves et les profs n'ont pas été rompus même s'ils n'existent que sous forme de conseils à distance. Dans ce contexte, Maxime Perrotey, prof de photo, a proposé à ses élèves de faire une photo par jour pendant tout le temps du confinement, sur leur confinement, sans aucune limitation artistique, ni technique, avec le téléphone ou pas, simple photo «à l'arrache» noir et blanc, couleurs, photomontage ... la seule consigne étant que tous les élèves du groupe photo puissent voir l'ensemble des images dans le but d'échanger. Ils sont en général une dizaine à répondre chaque jour à ce défi, proposant des fenêtres sur leur monde, notre monde pendant

le confinement, ce qui maintient des «liens fructueux».

(c chantal gaulier



A la demande de nombreux clients, la librairie Le Neuf propose un service de retrait de commandes et de réservations. Toutes les infos sur www.librairielenuef.fr où, de plus, diverses propositions sont faites comme les excellentes lectures de Martin un soir sur deux ou les propositions de Françoise et Laurena pour les enfants...



L'Espace Georges-Sadoul a été contraint d'annuler ses spectacles. Pour le moment des reports sont prévus, mais à confirmer. Les remboursements pourront se faire à compter de la réouverture de la structure.

Infos au 03 29 56 14 09



Sans oublier les excellents «Dimanches Grenadine» de Jean-Michel Rey qui sont devenus hebdomadaires. En «facebook-direct-vidéo-live» tous les dimanches à 10 h 19... Préparez votre café ou thé pour les parents, votre sirop pour les enfants, vos gâteaux pour tous et connectez-vous à sa page perso facebook !

La Police Municipale sur tous les fronts



Totalement dans sa mission de protection de la population, des biens et de l'ordre public, la Police Municipale déodatienne a modifié son organisation quotidienne de façon à mobiliser ses forces dans la lutte contre la crise sanitaire que l'on rencontre actuellement.

Sur le terrain, équipés de masques, de gants, de visières et de l'ensemble du matériel de protection connu, les six fonctionnaires présents par roulement en journée travaillent en appui de la Police Nationale. L'action se porte sur tout le territoire communal, élargi sur les lieux de promenade, où des infractions ont été relevées.

Sous le commandement de Christian Gardecki, chef de la Police Municipale, des équipes assurent

de nombreux points de contrôles, vérifient l'attestation de déplacement dérogatoire des automobilistes, des passagers et des piétons rencontrés sur la voie publique. Environ 90 % de la charge actuelle de travail est consacré à veiller au respect du confinement mis en place par l'État. Chaque jour, sur une moyenne de cent cinquante personnes interceptées, des infractions sont relevées, assorties d'une amende non négociable de 135 €. Si l'infraction est constatée à plus de trois reprises dans un délai de trente jours, les faits sont punis de six mois d'emprisonnement, de 3 750 euros d'amende ainsi que d'une peine complémentaire de travail d'intérêt général. Les 10 % de temps de travail restant permettent de gérer les

urgences et de réaliser les formalités classiques du quotidien. Les policiers municipaux de surveillance sur le territoire communal informent également toute la journée les habitants par l'intermédiaire d'un mégaphone : «Les services de la Police Municipale vous demandent de bien vouloir rester chez vous et vous demandent d'avoir l'esprit civique». Ils répondent également aux habitants sur les questions relatives au confinement. Vous pouvez joindre la Police Municipale de 9 h à 18 h du lundi au samedi au 0329526659. Pour les urgences n'hésitez pas à composer le 17, les services de la Police Municipale travaillent en étroite coopération avec les services du Commissariat.

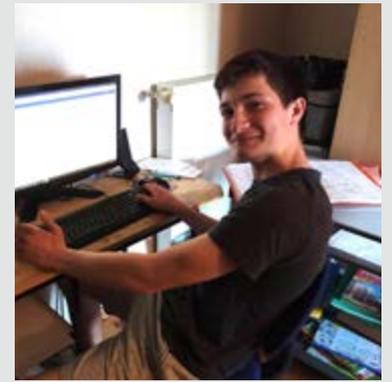
Fermés pour cause de confinement

Personne ou presque n'imaginait une telle situation possible ici à Saint-Dié-des-Vosges. Et pourtant... Afin de ralentir la propagation du virus CODIV-19 la Ville a dû se résigner à interdire rapidement l'accès à l'ensemble de ses aires de jeux, des parcs et des jardins, des toilettes publiques, des cimetières, des centres sociaux, des gymnases, du golf, des stades, des musées, des salles de spectacle... Pour faire simple, toutes les infrastructures, tous les équipements sportifs et culturels... sont fermés à tout public. Selon les directives gouvernementales, le marché a dû être suspendu.

Toutes ces mesures perturbent le quotidien, et le fonctionnement des institutions, mais la vie continue. En cas de besoin, l'Hôtel de Ville reçoit sur rendez-vous pour les demandes d'état civil (naissances, décès et nécessité impérative de concessions). Il suffit pour cela

d'appeler l'accueil de la mairie au numéro habituel : 03 29 52 66 66. Même chose du côté du CCAS, l'accès au public est fermé mais si vous éprouvez un problème sérieux, vous pouvez obtenir un rendez-vous en appelant le 03 29 52 39 39. Pour permettre aux Déodatien(ne)s de circuler en ville en cas d'impérieuse nécessité, le transport urbain est maintenu avec quelques modifications d'horaires.

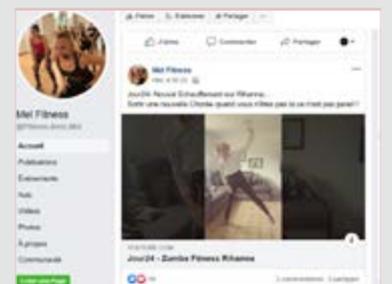
Le maximum d'hygiène doit être respecté. Des aménagements sanitaires ont été mis en place et la collecte des ordures ménagères est assurée. Il faut le rappeler, il est absolument interdit, sous peine d'amende, de cracher par terre et de jeter quoi que ce soit au sol. La Ville est consciente des difficultés de chacun, mais il nous faut nous adapter pour protéger la santé de tous. Courage !



À LA MAISON, CONCILIER TRAVAIL ET DEVOIRS

Laurence travaille à Vosgelis. Depuis un mois, la proximité avec les locataires ne tient qu'à un... coup de fil, qu'elle passe, bienveillante, aux seniors locataires. «Nous créons un lien avec ces personnes, qui sont très heureuses de nos appels. Des appels parfois interrompus par un des deux enfants qui pousse doucement la porte de ma chambre, devenue mon bureau, avec sa petite tête de désespéré !»

Il s'agit de Benjamin, 14 ans, et Jérémie, 10 ans. La matinée suffit au plus jeune pour boucler ses exercices ; c'est plus long pour le collégien, qui se remet sur ses cahiers l'après-midi. «Gérer le télétravail et les devoirs n'est pas simple. Mais ne nous plaignons pas : nous avons la chance d'habiter dans une maison, le confinement y est moins pénible»



SPORT À LA MAISON : C'EST LE MOMENT !

Le confinement, c'est le moment où jamais de se mettre au sport : l'argument «manque de temps» ne tient plus la route ! D'autant que ça n'a - presque - jamais été aussi facile, sans sortir de la maison : sur Facebook pour le grand public, par mail pour les adhérents des clubs et associations, on trouve de tout : du fitness avec Mel, du Hiit avec Kevin... Il suffit juste de savoir surfer sur les bonnes pages !

Transports publics : modifications

conformément à l'arrêté du 19 mars 2020 du Ministère des Solidarités et de la Santé paru au Journal Officiel de la République Française le 20 mars 2020

Véritable mission de service public, le transport urbain doit être maintenu pour ceux qui ne disposent pas de moyens de locomotion : les professionnels, soignants par exemple, pour aller travailler, les habitants pour leurs achats de première nécessité... **Nous vous rappelons que le confinement est la règle absolue que l'on doit tous faire l'effort de respecter. Les déplacements doivent rester exceptionnels et parfaitement justifiés.**

Depuis le lundi 23 mars, des aménagements vont intervenir sur le réseau DéoBus :

- Ligne 1 : un bus toutes les 40 minutes au lieu de 20 et quelques aménagements d'arrêts
- Lignes 2 et 3 : maintien du Transport à la Demande, suppression de certains créneaux horaires
- Ligne 7 : passage intégral en Transport à la Demande
- Maintien de la totalité du dispositif Transport à la Demande à Saint-Dié-des-Vosges mais suppression dans le reste du territoire de l'agglomération

Précautions

- Montée par l'arrière du bus
- La première rangée de sièges derrière le chauffeur est inaccessible
- Respect absolu des gestes barrières
- Désinfection régulière des poignées
- Désinfection totale du bus une fois par jour

Ces aménagements seront valables jusqu'à nouvel ordre. Des ajustements pourront être apportés en fonction des besoins et de l'évolution de la situation.

Les conducteurs sont autorisés à refuser l'accès des véhicules à toutes personnes présentant des symptômes d'infection au COVID-19.



Plus d'infos sur https://www.saint-die.eu/images/09_ACTU/2020/03_mars_2020/transport-modifications.pdf

Collectes des ordures ménagères et du tri



Grâce à des mesures de prévention renforcées (masques/désinfection des camions, etc.) et à l'implication de nos agents, **les collectes d'ordures ménagères résiduelles et de tri (sacs jaunes) sont actuellement maintenues.** Nous demandons aux usagers de ne pas mettre de flux indésirables (déchets verts, gravats, verre, etc.) dans les bacs ou sacs. Nous faisons appel au civisme de chacun pour respecter les règles de tri habituelles. Les agents se réservent le droit de ne pas collecter de bacs ou de sacs comportant de tels indésirables.

En plus du respect des règles de tri habituelles, merci de :

- ✓ **Jetez les mouchoirs, les masques à usage unique et bandeaux de nettoyage des surfaces usagés dans un sac dédié** (pas de mélange avec les autres déchets ménagers) ;
- ✓ Fermez le sac lorsqu'il est presque plein et **placez-le dans un deuxième sac plastique** que vous fermez ;
- ✓ **Stocker ce double sac de déchets contaminés à votre domicile durant 24 heures.** Ce délai permet de réduire fortement la viabilité du virus sur des matières poreuses ;
- ✓ **Passé ce délai de 24 heures, vous pouvez alors éliminer le double sac avec les ordures ménagères.**

Les déchetteries

En raison des dispositions de lutte contre le COVID-19 et des interdictions de déplacement formulées par le gouvernement, les 7 déchetteries de l'agglomération sont fermées jusqu'à nouvel ordre. **Nous demandons aux usagers de conserver leurs encombrants ou déchets spécifiques en les stockant en attendant la réouverture.** Ne surtout pas :

- ✗ Les mettre dans les bacs jaunes ou marron
- ✗ Les abandonner dans la rue ou dans la nature
- ✗ Les brûler

De plus en plus d'usagers déposent des végétaux, terre, gravats, encombrants... dans les bacs ou conteneurs grand volume. Pour faciliter le travail des agents, nous demandons aux usagers de ne pas encombrer les bacs et conteneurs avec ces encombrants. Merci de les stocker dans un coin de votre jardin ou de votre garage en attendant la réouverture prochaine des déchetteries.

Rupture de stock de sacs jaunes UNIQUEMENT : Contactez David Wentzel au 06 30 38 84 35

Plus d'infos sur https://www.saint-die.eu/images/09_ACTU/2020/04_avril_2020/collectes-ville.jpg



S.P.A, LE REFUGE CONFINÉ

Le refuge déodatien est fermé au public jusqu'à nouvel ordre. Toutes les activités, les adoptions, les abandons... sont suspendus. Quant à la centaine de chiens, la soixantaine de chats et tous les autres pensionnaires, le personnel s'en occupe comme d'habitude. La SPA répète que les animaux de compagnie ne sont aucunement impliqués dans la transmission du coronavirus à l'homme. Et remercie de ne pas croire et diffuser de fausses informations qui pourraient avoir des conséquences catastrophiques sur le nombre d'abandons. Autre conseil important : ne jamais laver les pattes des animaux avec une eau javellisée ou du gel hydroalcoolique !

Urgences, tél. 06 73 50 70 97



EN QUELQUES COUPS DE CRAYON !

Comme un rayon de soleil sur les lourds dossiers qu'elle traite au quotidien, Sylvie Siffermann, sous-préfète de Saint-Dié-des-Vosges, offre sur sa page Facebook de petits tutoriels de dessin à destination des enfants (de tous âges). De quoi occuper les gamins pendant le confinement en créant une adorable ménagerie, ombragée d'arbres ! Très sympa !





La solidarité avec les soignants Un drive pour parer au plus pressé

Une collecte de matériel sanitaire a été lancée par la Ville, le CCAS et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges auprès des particuliers, des commerçants, des entrepreneurs afin d'équiper les soignants libéraux en kits de protection.

CONTINUITÉ D'ACCUEIL DES ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS

Vous êtes soignant et vous rencontrez des problèmes pour garder vos enfants ?

La Ville de Saint-Dié-des-Vosges, le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Dié-des-Vosges, la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges vous proposent deux guichets uniques :

• **pour les 0-3 ans** : capacité d'accueil de 32 enfants sur 4 sites (halte-garderie de la Maison de l'Enfance Française-Dolto et des centres sociaux Germaine-Tillion et Lucie-Aubrac, micro-crèche Les Renardeaux, et les assistants maternels)
Informations et inscriptions :
Maison de l'Enfance Française-Dolto,
Tél. 03 29 56 28 61

• **pour les 3-12 ans** : capacité d'accueil de 32 enfants sur 4 sites (maternelle et élémentaire Paul-Elbel, maternelle et élémentaire Gaston-Colnat)
Informations et inscriptions :
Service Education de la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,
Tél. 03 29 52 66 36



L'idée d'une collecte de matériel sanitaire, rapidement lancée par la Ville, le CCAS et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, a vite été entendue : les masques, lunettes, gants, blouses, charlottes, solutions hydroalcooliques ont été nombreux à remplir l'espace de stockage, dons de particuliers, de commerçants,

de Raon-l'Étape se charge lui-même de collecter le matériel destiné aux soignants de la maison de santé, notamment. «Des soignants qui «s'autogèrent», se répartissent les tâches. Ceux qui sont moins concernés n'hésitent pas à sortir de leurs spécialités pour aider leurs collègues» souligne Benoit Pierrat.



d'entrepreneurs... Cette liste de matériel a été complétée en avril par les blouses en tissu, confectionnées par l'entreprise Claude et Duval grâce à une belle mobilisation de son directeur et des salariées.

Cet élan de générosité a permis très rapidement plusieurs distributions aux médecins et infirmiers libéraux de la Ville et du territoire de l'Agglomération. Un total de 375 kits ont ainsi été remis. «On était juste en matériel, donc c'est un geste qui fait plaisir, au même titre que celui de la population qui nous confectionne des visières, par exemple» explique cette infirmière aulnoise. «C'est vraiment tendu, nous avons du matériel pour quelques jours à peine...» confirme une collègue déodatienne. Le maire

«Il y a une véritable attente de la part des professionnels de santé libéraux, on les sent démunis», souligne Bertrand Gaël, référent Prévention à la Communauté d'Agglomération.



«Le fruit de cette collecte est aussi utilisé pour les agents de la Ville et de l'Agglomération chargés du portage des repas ou des soins à domicile, pour les soignants de l'Ehpad, pour les personnels qui s'occupent de la garde d'enfants...»

La mobilisation de chacun doit rester totale : tél. 03 29 42 22 24 de 9 h à 18 h du lundi au vendredi, ou infocovid19@ca-saintdie.fr



Une collecte pour protéger ceux qui nous protègent

Gants, masques, charlottes, lunettes, visières, solution hydroalcoolique, blouses en tissu, manchettes, tabliers... sont des remparts contre le COVID-19.

TOUS UNIS AVEC NOS SOIGNANTS

Mobilisons-nous

"Le coût d'un kit de protection varie de 17 euros pour les plus basiques, à 55 euros pour les plus complets."

Une collecte pour protéger ceux qui nous protègent

Soignants, soignants libéraux, personnels médico-sociaux ou encore aides à domicile : tous ces professionnels sont en première ligne pour protéger et sauver la population du COVID-19, pour apporter quotidiennement soins, repas et réconforts aux personnes vulnérables. Ils le font avec dévouement, compétence, efficacité et générosité. En se mobilisant ainsi pour vous, pour nous, ils s'exposent à un danger permanent. La peur, réelle et légitime, de contracter ce virus ; la peur, réelle et légitime, de contaminer leurs proches et leurs patients, ne doit pas être un frein à leur engagement jusque-là sans faille.

Gants, masques, charlottes, lunettes, visières, solutions hydroalcooliques, blouses en tissu, manchettes, tabliers... sont des remparts contre le COVID-19. Mais ils ont un coût, que les seuls pouvoirs publics ne peuvent assumer. Depuis le début de cette crise sanitaire sans précédent, la Ville et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges soutiennent

ces professionnels, qui œuvrent sur les 77 communes de notre territoire auprès de 80 000 habitants, comme elles soutiennent et accompagnent les entreprises, les commerçants et les artisans. Depuis le 17 mars, un service de garde a été assuré, sans frais, pour les enfants de soignants. Une grande collecte solidaire de produits sanitaires a été lancée, avec une distribution de kits assurée aux médecins de ville et infirmiers libéraux. Un dispositif qui sera reconduit pour les aides à domicile notamment.

MAIS CELA NE SUFFIT PLUS...

Le coût d'un kit de protection varie de 17 euros pour les plus basiques, à 55 euros pour les plus complets. La Ville et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges souhaitent en acheter pour équiper ces centaines de professionnels du territoire et assurer leur protection durant les semaines à venir. Mais elles ne peuvent le faire seules : c'est à nous, à nous tous, maintenant, de

nous mobiliser, de faire preuve de solidarité envers nos professionnels, vos professionnels soignants. A la hauteur des possibilités financières de chacun : ce sont les petits ruisseaux qui font les grandes rivières. À nous maintenant de faire preuve de solidarité envers ces professionnels. Cette collecte participative pour l'achat de matériel sanitaire leur donne les moyens d'exercer leur métier, leur sacerdoce parfois, dans les meilleures conditions possibles.

Pour faire un don, cliquez ici



CHRISTIAN MOUGEL, CADRE DE SANTÉ À L'HÔPITAL DE SAINT-DIÉ

«Les infirmières des Urgences accueillent les patients avec suspicion de COVID-19, dans un Poste Médical Avancé. Les soins urgents habituels sont toujours assurés. La fréquentation moyenne est passée de 45 en mars à 25 début avril. La plupart des patients rentrent chez eux après un test de dépistage nasal ou un scanner. Le personnel est très mobilisé, pas de congés ! Nous sommes fatigués, il y a beaucoup d'incertitudes, mais nous faisons face »

DES VISIÈRES VIA SIX IMPRIMANTES 3D

Lionel Savoca est à la tête de L.E. Drone 88 dont l'activité principale tourne bien sûr autour de ce qu'il est possible de faire avec un drone. Mais depuis un mois, l'activité secondaire a pris le dessus : l'impression 3D. «Nous avons six machines qui nous permettent de réaliser des visières afin d'aider au maximum les soignants. Alors avec mon épouse, nous nous relayons pour que les imprimantes tournent 24 h sur 24, ce qui nous permet de fabriquer 50 à 70 pièces par jour.» Le couple est allé jusqu'à engager sa trésorerie pour acheter la matière première et pouvoir répondre efficacement et généreusement aux besoins. Bravo !



STÉPHANE ALBIZZATI, CHEF DE SERVICE DES URGENCES À L'HÔPITAL DE SAINT-DIÉ

«Le COVID-19 est une nouvelle maladie avec des symptômes inconnus, qui a nécessité une nouvelle organisation, de nouveaux protocoles de soin, le port de protections personnelles : gants, masques, blouses... Le risque de contamination est élevé. Les patients en état critique restent en soin continu ici, les cas graves sont transférés en réanimation à Nancy et Épinal. Les décès de patients nous affectent psychologiquement.»



AUX PROBLÈMES, DES SOLUTIONS

Dès le début de la crise sanitaire du COVID-19, les gels hydroalcooliques ont manqué en rayons des différents points de vente. Un arrêté ministériel autorisant les pharmaciens à produire ce genre de lotion, des professionnels, dont la Pharmacie Bruelle sise rue d'Alsace, ont mis leurs compétences et leurs équipements à profit pour confectionner leur propre solution hydroalcoolique. Très réglementée, la formule (à base d'éthanol, d'eau oxygénée, de glycérine et d'eau) élaborée en laboratoire par les préparateurs est tout aussi efficace que celle des marques habituelles. On la trouve vendue en flacon de 125 cl, au prix fixé par l'État.



Solidarité avec les plus vulnérables Le CCAS en maillon fort

Dans les services publics qui assurent sans faillir, le Centre Communal d'Action Sociale intervient comme un phare, le maillon fort d'une chaîne de solidarité qui s'impose encore davantage dans un contexte qui fragilise encore les plus vulnérables.

42

PORTAGE DE • REPAS •

Toute l'année, le CCAS livre des repas au domicile des personnes âgées du lundi au vendredi, les repas du week-end sont livrés le vendredi. 42 Déodatien(ne)s bénéficient de ce service, un chiffre en hausse depuis le début du confinement.

1560

VEILLE • TÉLÉPHONIQUE •

Chaque semaine depuis le 16 mars, les agents du CCAS téléphonent aux 1 560 Déodatien(ne)s de plus de 80 ans pour prendre de leurs nouvelles, rompre leur isolement et les questionner sur leur état de santé (via un questionnaire établi par l'Hôpital Saint-Charles). En cas de difficultés de santé ou de problèmes d'organisation, elles sont orientées ou aidées dans leurs démarches.

23

AIDE • ALIMENTAIRE •

Le CCAS délivre des colis alimentaires issus de l'Épicerie sociale aux personnes qui n'arrivent plus à subvenir à leurs besoins. Leur situation est étudiée au cas par cas par les travailleurs sociaux, en lien avec le conseil départemental et les associations caritatives. 23 colis alimentaires ont été délivrés depuis le 16 mars.

307

SERVICE • SOCIAL •

Par téléphone, internet ou voie postale, les trois travailleurs sociaux accompagnent 18 personnes dans des démarches liées au logement, 60 personnes dans le cadre du RSA, 29 personnes locataires d'un logement de transition et 200 Déodatien(ne)s environ, âgés de plus de 60 ans. Les travailleurs sociaux aident également les personnes en difficultés à simplifier leur quotidien (aide pour les courses, portage de repas...).

124

SERVICE MANDATAIRE JUDICIAIRE À LA PROTECTION DES • MAJEURS •

Les mandataires judiciaires à la protection des majeurs continuent à accompagner 124 personnes à distance.

346

• DOMICILIATIONS •

346 personnes sont domiciliées au CCAS et bénéficient d'un accompagnement. Elles peuvent venir chercher leurs courriers lorsqu'elles vont faire des courses alimentaires.

140

LES RÉSIDENCES POUR • PERSONNES ÂGÉES • (RÉSIDENCES ALSACE ET LE PARC)

Ces deux Résidences regroupent 140 personnes âgées de plus de 60 ans. Des agents du CCAS y sont présents jour et nuit afin de répondre aux besoins des résidents. Pour les personnes qui bénéficient du portage de repas, les repas sont montés dans chaque chambre.

26

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À • DOMICILE •

Six aides-soignantes interviennent au domicile des patients tous les jours pour de l'aide au lever, au coucher et à la toilette. Actuellement, le service a en charge 26 patients.



L'Ehpad Les Charmes : le point sur la situation

L'Ehpad, installé rue Georges-Tronquart, a ouvert ses portes en 2015. Gérée par le CCAS, la maison de retraite compte 68 lits dont une place en temporaire et 6 en accueil de jours (fermés actuellement) et 55 professionnels. L'EHPAD est fermé au public et les résidents sont confinés en chambre.

Pour la directrice, Rachel Verdonk, c'est «*du jamais vu. J'ai connu d'autres épidémies comme la gastro-entérite en janvier, suivie de la grippe, mais cette crise sanitaire n'a pas de précédent. Notre mission est d'assurer la continuité des soins et l'accompagnement auprès du public accueilli.*» Des renforts sont en place afin de soulager les équipes avec des élèves infirmiers de 2^e et 3^e années de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers, des agents du CCAS ou encore du Service de Soins Infirmiers à Domicile. Sans oublier

la présence quotidienne du médecin coordinateur, le docteur Sylvette Chopat, dont la mission principale est de renseigner les familles. «*L'ensemble du personnel des Charmes est mobilisé, je salue leur dévouement et leur implication professionnelle.*»

Personnels et résidents protégés

Dans le contexte du COVID-19, le personnel dispose de moyens de protection individuelle. Chaque soignant qui le souhaite peut prendre rendez-vous auprès d'un psychologue à la Maison de la solidarité ou appeler l'Agence régionale de la santé. Le Centre médical psychologique apporte aussi son soutien. «*Pour les résidents, c'est difficile, c'est long, mais il n'y a pas d'angoisse de leur part. Il faut cependant rester vigilant.*» Tous les supports de communication des

familles (mails, cartes postales...) sont transmis aux résidents concernés. Le pensionnaire qui ne présente pas de symptôme, peut à tour de rôle, sortir dans le parc de la résidence en respectant les mesures sanitaires.

Une «cellule de crise» composée de Françoise Legrand, adjointe au maire, Nathalie Mandra, directrice du CCAS, Paul Daval, directeur du centre social Germaine-Tillion, en renfort auprès de la direction de l'EHPAD, du docteur Sylvette Chopat, Marie-Aline Demauljean, Infirmière Coordinatrice et de Rachel Verdonk, directrice EHPAD Les Charmes, se réunit une fois par semaine et plus si besoin.



LISA LAURENT DANS LE GRAND BAIN

Étudiante en deuxième année à l'ISFI - école d'infirmiers - de Saint-Dié-des-Vosges, Lisa Laurent, 21 ans, a été mobilisée dès le début de l'épidémie pour renforcer le personnel soignant qui lutte contre le COVID-19. «*Dès notre première année, on savait qu'on pouvait être réquisitionnés en cas de crise sanitaire ou autre cas exceptionnels, comme des attentats, en fonction de nos compétences. On avait donc la consigne de garder notre téléphone à portée de main.*» Depuis la mi-mars, au sein d'une équipe «*super sympa et compréhensive*», Lisa est formée aux soins infirmiers et aide-soignants, comme pendant un stage «*normal*». Avec une nuance cependant : «*Si dramatique soit-elle, la situation est super formatrice car nous sommes obligés de prendre de l'autonomie et des initiatives. Et j'ai l'impression que le confinement des personnes hospitalisées pose énormément de questions sur leur bien-être.*»



PAUL DAVAL, DIRECTEUR DU CENTRE SOCIAL GERMAINE-TILLION

«*J'interviens en renfort depuis plus de deux semaines aux Charmes. Je gère les plannings administratifs afin d'assurer une présence continue et suffisante du personnel soignant et des agents d'entretien. Je m'occupe également des stocks de matériels (masques, charlottes...) pour que l'ensemble du personnel puisse travailler dans de bonnes conditions. Nous avons reçu une dotation de la Ville et sommes également aidés par la Préfecture des Vosges et l'Agence Régionale de la Santé (ARS).*»



SOPHIE RANDY, AIDE-SOIGNANTE

«*Tous les moyens de communication dont disposent les familles sont bons : mails, sms, messenger, WhatsApp, cartes, photos... Ici, je joue un peu le rôle de la «factrice», celle qui apporte aux résidents le message des familles. Un compte Facebook intitulé «Ehpad Les Charmes» a également été créé uniquement à destination des familles des résidents. Sur ce compte, les proches peuvent échanger et se tenir au courant de la situation. Le week-end de Pâques, nous avons pris en photo des résidents accompagnés de messages personnalisés que nous avons envoyés à leurs familles.*»

La solidarité avec les professionnels Préparer «le jour d'après»

Dans une économie qui tourne au ralenti, les PME, les commerçants, les artisans souffrent. La collectivité, maillon essentiel du tissu économique local, se doit d'accompagner, de soutenir. D'aider.

Guichet unique

Très rapidement, un guichet unique a été mis en place avec le service Développement économique de la Communauté d'Agglomération. Il a pour vocation d'orienter les professionnels vers les services compétents dans l'application des dispositifs de soutien proposés par le Gouvernement ou la Région Grand Est :

- la mise en place de l'activité partielle,
- le télétravail,
- les cotisations sociales,
- le paiement de l'impôt,
- le report des charges courantes,
- la médiation pour résoudre des conflits avec les clients ou les fournisseurs
- les modalités du Fonds de solidarité de l'État et de la Région
- le e-commerce...

Un document à jour et en ligne

En coordination avec l'ensemble

des pouvoirs publics (Etat, Région Grand Est), la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges se mobilise pour apporter des réponses aux questions des entreprises. Ce document synthétise l'ensemble des mesures mises en œuvre à ce jour, ainsi que les contacts locaux indispensables. Grâce à une veille continue, ce document est mis à jour en temps réel, téléchargeable sur www.saint-die.eu

Fonds «Résistance»

La Région Grand Est et la Banque des Territoires, en partenariat avec les conseils départementaux et les intercommunalités, ont créé un fonds «Résistance» de 44 millions d'euros. La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges se mobilise aux côtés de ses entreprises et associations, et contribue à hauteur de 160 000 €. Son objet : l'intervention complémentaire aux dispositifs en place par le financement de la trésorerie requise pour assurer la continuité des activités et relancer les plus impactés. Cette aide prend la forme d'une avance

remboursable de 5 000 à 30 000 €. Une «prime d'activité» forfaitaire pouvant aller jusqu'à 5000 € peut s'ajouter pour aider les entreprises en fonctionnement dans un secteur d'activité jugé essentiel.

En un clic :

- Guichet économique unique de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges : economie@ca-saintdie.fr ou 06 08 52 44 90.
- Les dispositifs d'aide et d'accompagnement aux acteurs économiques du territoire : <http://frama.link/aides-et-accompagnement>
- Le Fonds « Résistance » : <https://www.grandest.fr/fonds-resistance/>

LE DRIVE FERMIER À PORTÉE DE CLICS

Le drive fermier déodatien s'est adapté aux exigences de la situation sanitaire de façon à servir en toute sécurité ses habitués, rejoints par un véritable bataillon de nouveaux clients. En effet, beaucoup découvrent avec intérêt cette démarche innovante garantissant des produits fermiers locaux, de saison. Les producteurs et les artisans regroupés en association se réjouissent d'avoir multiplié, jusqu'à largement quadruplé, le nombre de commandes. Viandes, légumes, fromages, confitures, miels, boissons... tous les produits sont accessibles grâce à la boutique en ligne. Depuis chez vous, devant un ordinateur, un téléphone... vous faites votre choix et vous envoyez avant le mardi minuit.

Vos voisins, vos proches n'ont peut-être pas accès à internet. Faites-leur connaître les possibilités du drive, au besoin enregistrez leurs commandes. Et profitez de votre éventuel déplacement pour rapporter les achats de chacun. En respectant les gestes barrières, ça va de soi !

Désormais, deux points de distribution sont en place au drive fermier, rue Ernest Colin, Saint-Dié-des-Vosges.

Les vendredis de 16 h à 19 h 30 durant la crise sanitaire «COVID-19»

www.drive-fermier-saintdie.fr

Retrouvez vos producteurs du marché !

Le confinement a bouleversé bien des habitudes, entre autres celle de parcourir le marché déodatien qui a dû être suspendu dans le cadre de la directive nationale.



Consciente du désarroi que peut engendrer ce changement chez les professionnels, la Ville tient à poursuivre son appui aux producteurs concernés, tout en soutenant le contact possible avec la clientèle.

Des ventes directes par drive ou même des livraisons sont possibles auprès de certains commerçants habitués du marché. Faites-les travailler, n'hésitez pas à passer commande !

- **CDHV, bonbons**, 06 85 11 45 53, commande en ligne sur www.cdhv.fr/fr/categories.php
- **Le fumé d'Alex, charcuterie**, 06 22 46 56 52, prise de commandes au 03 29 50 00 63 ou 06 22 46 56 52
- **Fromage de l'Abbaye (LORHO)**, fromage. Commandes au : 03 29 41 45 70 (cave) ou au 06 33 10 05 81 (Béatrice). Retraits à la cave de 9 h à 11 h. Paiement par carte ou chèque - Produits consultables sur le site LORHO
- **IHUEL Morgane**, fromage artisanal, Commandes au : 06 42 26 19 94 ou sur la page Facebook : La Petite Ferme de Morgane. Livraison

secteur Saint-Dié-des-Vosges et Raon l'Étape

- **GRANGEORGE Nicolas**, fruits et légumes. Commandes au : 06 63 45 61 22
- **MONTEMONT Alain**, fruits et légumes, tél. 06 13 11 63 17. Commandes au : 03 29 61 23 13 ou au 06 16 74 33 33
- **SCHULER Gérard**, fruits et légumes, tél. 03 83 71 50 37. Possibilité de passer commandes en groupe. Livraison à partir de 30 euros. Vente sur lieu de production : 23 rue du Maréchal-Leclerc, 54122 Flin
- **TINY BOULANGE**, Aude Gendronneau, pain, 06 44 16 19 81 - Facebook : Tiny Boulange
- **Les pâtés de Greg**, pâtés, tél. 06 81 06 93 93. Retraits possibles au laboratoire : 49 rue du 12^e Régiment d'Artillerie, 88100 Saint-Dié-des-Vosges
- **MORICCI Magali**, pâtés. Commandes au : 06 63 14 26 54 ou sur Facebook : Chez magali

- **COLOTTE Didier**, râpés. Commandes au : 06 26 14 98 89
- **BENCTEUX Elsa**, fromages de chèvre, Commandes sur le site : Drive Fermier. Adresse : Cap Jeune, 36 rue Ernest Colin, 88100 Saint-Dié-des-Vosges. Livraison possible sur demande
- **FERME St REMOIS**, volailles - Christian Rolin. Commandes au : 06 25 82 31 61. À retrouver à l'Étable Paysanne, Saulcy-sur-Meurthe
- **MAISON ROPP Séverine**, volailles, Commandes au 06 25 98 38 31
- **BOULAY Jimmy**, volailles et fruits, Commandes au : 03 29 58 51 98 - Régine (jeudi soir dernier délai pour une livraison le vendredi après-midi). Livraison sur Saint-Dié-des-Vosges et environs. Paiements : cartes, chèques, espèces
- **Aux délices de la mer**, la poissonnerie de la place du Marché, est ouverte les jeudis, vendredis et samedis, de 8 h à 13 h
- **La Ferme de la Tuilerie**, Josiane Charpentier, Légumes frais de saison et replants de fleurs et de légumes. Commande au : 03 83 74 02 93. Rehainviller. Livraison à domicile à Saint-Dié-des-Vosges, Raon-l'Étape, Celles-sur-Plaine, Pierre-Percée.

Cliquez ici
pour retrouver les infos à jour



PETITES MAINS, GRAND CŒUR !

Coup de chapeau aux salarié(e)s de l'usine Duval à Saint-Dié-des-Vosges (Usine Le Corbusier, seul site UNESCO des Vosges) pour leur investissement professionnel dans la lutte contre le COVID-19 ! Sans transition, les petites mains de l'usine déodatienne sont passées des luxueuses robes Chanel et autres grands noms de la haute-couture aux blouses hospitalières... Sans hésiter, M. Rémi Duval a en effet répondu favorablement à la demande en blouses lavables des centres hospitaliers vosgiens, des professionnels de santé, avec l'appui de la sous-préfecture et de l'Agglomération.



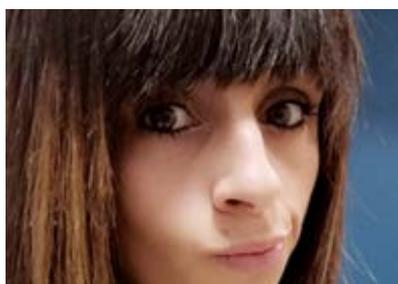
DES VISIÈRES MADE IN CIRTES

La solidarité et l'esprit d'initiative ne sont pas de vains mots en Déodat. Parmi d'autres possesseurs d'imprimantes 3D, le CIRTES (Centre d'ingénierie de Saint-Dié-des-Vosges) s'est lancé, en lien avec le CHRU de Nancy, dans la fabrication de visières de protection à destination des soignants. Pas moins de 800 modèles pourraient sortir chaque jour des ateliers ! Ce précieux matériel sera livré gratuitement dans des hôpitaux du secteur, dont le centre hospitalier local Saint-Charles.

UNE VITRINE POUR LES COMMERCE DÉODATIENS

L'association DéodaLink se mobilise avec des étudiants pour soutenir les établissements ouverts pendant la crise sanitaire. Une liste, mise à jour chaque soir, est publiée sur internet pour indiquer les commerces et services ouverts à Saint-Dié-des-Vosges et environs, avec leurs horaires et options de livraison/drive/vente en ligne... Sur la page Facebook de DéodaLink, Pierre Jeannel, conseiller municipal de Saint-Dié-des-Vosges et président de l'association, s'en explique dans une vidéo. L'objectif est d'optimiser les déplacements de chacun et donc de limiter la propagation du virus. Cela en apportant en cette période difficile un soutien à l'économie déodatienne.

Cette plateforme collaborative a pour vocation de compléter la liste des établissements concernés en partageant un maximum. <https://www.deodalink.com/les-commerces-ouverts-saint-die>



ALDI, ENTREPRISE SOLIDAIRE

L'appel au don de matériel sanitaire a tout de suite trouvé un écho favorable auprès du magasin Aldi de la zone d'Hellieule, et notamment de son manager, Yohann. Par l'intermédiaire de Prescillia, employée, d'autres magasins de l'enseigne se sont également mobilisés et, au total, 645 blouses ont été généreusement offertes pour protéger les personnels soignants de la Déodat. «Faut être solidaires !» Un grand merci...

SUIVEZ LES INFORMATIONS EN TEMPS RÉEL ET BÉNÉFICIEZ DE TOUTES LES MISES À JOUR



sur le site internet
www.saint-die.eu



sur la page facebook
www.facebook.com/ville.saintdiedesvosges/



DES PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES À VOTRE DISPOSITION

Hôtel de Ville

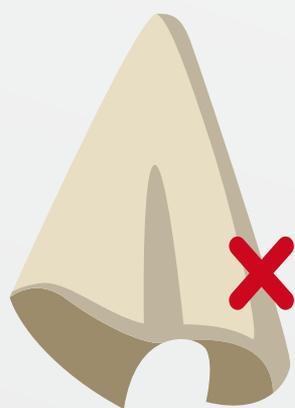
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h.

03 29 52 66 66

Centre Communal d'Action Sociale

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

03 29 52 39 39



LE RÉSEAU DES EAUX USÉES N'EST PAS UNE POUBELLE !!

«La lingette cette amie qui vous veut du bien et qui nous donne tellement de mal ...»

On m'appelle **LINGETTE**, je suis née pour vous servir, alors de grâce lorsque j'ai été utilisée, **ne me jetez pas dans les toilettes mais dans votre poubelle !**

Bien que parfois présentée comme «biodégradable», ma conception ne me permet pas de me désintégrer suffisamment rapidement. Plusieurs mois sont parfois nécessaires. De ce fait, je bouche et je perturbe gravement l'ensemble du réseau des eaux usées... **J'en deviens une véritable calamité écologique.**

Dans les toilettes, je jette uniquement du papier hygiénique adapté, et jamais de lingettes.

*Dans l'intérêt de tous,
merci d'avance*

**ADOPTÉZ
LA BONNE ATTITUDE !**



NON



OUI